



Ville de la Colle sur Loup

N°AM/2026/0403

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ MUNICIPAL

**REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION
RUE GEORGES CLEMENCEAU/RUE FOCH ET RUE YVES KLEIN**

Travaux : Nettoyage des pavés

Certifié exécutoire compte tenu de :

La publication sur le site internet de la ville en date du : 18/06/2026

Le Maire de la commune de La Colle-sur-Loup ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2 ;

Vu la loi modifiée du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des régions ;

Vu le Code de la Route et notamment l'article R411-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux de police, à l'article R411-21-1, relatif aux interdictions et restrictions de circulation, aux articles R412-6 à R412-7 relatifs aux principes généraux de circulation, l'article R413-1, relatif aux vitesses maximales autorisées, aux articles R413-17 et R413-18, relatifs à la maîtrise de la vitesse, aux articles R417-9 et R417-10, relatifs à l'arrêt et stationnement dangereux et gênant, aux articles L325-1 à L325-13 et R325-12 à R325-46, relatifs aux règles de mise en fourrière ;

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L113-2, R116-2 et R141-3, relatifs à l'autorité municipale en termes de réglementation, à titre temporaire de l'occupation du domaine public ;

Vu le Code Pénal et notamment les articles 131-13 et R610-5 relatifs aux amendes prévues pour la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les arrêtés de police ;

Considérant la demande formulée le 18 Juin 2026 par les Services Techniques de la Commune, visant à réglementer la circulation Rue Georges Clemenceau, rue Foch et rue Yves Klein à la Colle-sur-Loup (06480), dans le cadre du nettoyage des pavés réalisés par la Société PIZORNO, le Lundi 22 Juin 2026 au Mercredi 24 Juin 2026 de 06h00 à 12h00,

Considérant que ces travaux nécessitent une intervention en pleine chaussée et qu'il y a lieu, pour des raisons de sécurité, de bon ordre et de commodité de la circulation, de réglementer temporairement la circulation pendant leur réalisation ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation des véhicules de toutes catégories à l'exception de ceux de l'entreprise PIZORNO sera interrompue Rue Georges Clemenceau à la Colle-sur-Loup entre la borne amovible située à l'angle rue Clemenceau et Foch jusqu'au parking du Jeu de Paume. Sur la totalité de la rue Foch et de la rue Yves Klein, le Lundi 22 Juin 2026 au Mercredi 24 Juin 2026 de 06h00 à 12h00, dans le cadre des travaux de nettoyage des pavés.

ARTICLE 2 : Le libre passage sera laissé aux véhicules prioritaires.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés municipaux et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Capitaine de la Brigade de Gendarmerie de Villeneuve-Loubet
- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- Monsieur le Responsable des Services Techniques

ARTICLE 4 : Le présent acte, à supposer que celui-ci fasse grief, peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication soit par voie postale soit par voie électronique à partir de l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Fait à la Colle-sur-Loup, le 18/06/2026

Jean-Bernard MION,
Maire de La Colle-sur-Loup
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

rue clemenceau nettoyage



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mesbornes-departement

Longitude : 7° 08' 21" E
Latitude : 43° 41' 15" N

nettoyage de la rue Clemenceau de la borne a la sorti de la place de la libération de 6h00 a 12h00 le 11 et 12/05/2026

nettoyage rue Clémenceau



Michel BERTAINA
À Marie-France SORBIER
Cc Allan MILLON; Rémy ROBERT; Cyril CASACCI

Bonjour

Marie France peut tu me posé un arrêté de fermeture de la rue Clémenceau, entre la borne amovible et la sortie de la place de la libération(hacienda) pour intervention de la société pizorno (nettoyage des pavés) pour le 11 et 12/05/2026 de 6h00 à 12h00

Merci
Michel